



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 3 juin à 13 h 30, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Germain Richer maire de la Ville de Prévost

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie

Invités :

Monsieur Fernand Boudreault, gestionnaire de projet de la Régie
Monsieur Sacha Desfossés, gestionnaire de projet de la Régie
Monsieur Renaud Dubé, chargé de projet de la Régie

2014-06-03/459
ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 3 JUIN 2014

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 13 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-06-03/460
ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 3 JUIN 2014

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-06-03/461
ITEM 3

**ADJUDICATION DE CONTRAT / CONSTRUCTION D'UN ARÉNA RÉGIONAL
(BA 2014-01)**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord a procédé à un appel d'offres public pour la construction d'un aréna régional (BA 2014-01);

ATTENDU QUE le secrétaire de la Régie a procédé à l'ouverture, le 29 mai 2014, des soumissions reçues :

Nom du soumissionnaire	Conforme	Montant soumissionné (taxes incluses)
Entreprise de construction TEQ	Oui	20 080 383.75 \$
Construction Cybco inc.	Oui	20 619 616.50 \$
Construction Raynald Tisseur	Non	20 497 053.15 \$
Construction SOCAM Ltée	Oui	20 374 000.01 \$
EBC	Oui	20 217 768.53 \$
Groupe Decarel inc.	Oui	20 387 000.00 \$
Groupe Geysler inc.	Oui	20 413 000.00 \$

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions ci-joint;

ATTENDU QUE l'estimation du coût des travaux, préparée par la firme Cima+/DC/MD/GM avant la période d'appel d'offres, est de 20 116 739,99 \$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE le trésorier certifie la disponibilité budgétaire;

ATTENDU le rapport de conformité préparé par la firme Cima+/DC/MD/GM daté du 29 mai 2014 ci-joint;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Conformément à sa politique de gestion contractuelle, la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat pour la construction de l'aréna régional (BA 2014-01) à « Entreprise de construction TEQ » pour un montant maximum de 17 465 000.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-06-03/462
ITEM 4

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2014

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU que la présente séance soit et est levée à 14 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire